

Echouer en bas âge sera exceptionnel

ÉCOLE On redouble trop en 3^e maternelle

- ▶ Redoubler en 3^e maternelle sera désormais exceptionnel.
- ▶ La Communauté française fixe de nouvelles règles du jeu.
- ▶ Arrêter l'enfant devra être sérieusement motivé.

Le redoublement fauche tôt. S'il sévit essentiellement au secondaire, il arrête des enfants dès la maternelle. On estime que, chaque année, mille enfants redoublent leur 3^e maternelle malgré les freins déjà installés par le législateur (lire ci-dessous).

Mercredi, le gouvernement de la Communauté française a décidé de serrer encore la vis, convaincu que le redoublement en maternelle « ne permet qu'exceptionnellement de rencontrer les difficultés rencontrées par l'élève et mine sa confiance et l'estime de soi ».

Le redoublement ne sera pas interdit. Mais il sera tellement cadré qu'il deviendra sans doute exceptionnel, rarissime.

Les nouvelles règles du jeu figurent dans un arrêté qui agira dès janvier 2017.

Il décrit un dispositif de type « pluridisciplinaire » qui impliquera chaque acteur - les parents, l'école, le CPMS, l'inspection et des intervenants externes.

La demande de maintien en 3^e maternelle devra être formulée par les parents et devra être soutenue par l'avis d'un spécialiste (logopède, oto-rhino-laryngologie, neurologue, psychiatre, neuropsychiatre, neuropsychologue, neuropédiatre ou pédiatre). La demande devra être également soutenue par un avis favorable (et motivé) du directeur de l'école, du CPMS et de l'inspection. L'avis de la direction et du CPMS devra reposer sur la consultation des membres de l'équipe éducative.

Les nouvelles règles du jeu figurent dans un arrêté

qui agira dès janvier 2017

L'avis du directeur devra être accompagné d'un « plan différencié d'apprentissage ».

Ce plan devra contenir les neuf éléments suivant :

1 - L'avis du titulaire de l'enfant.

2 - La description des difficultés de l'enfant et des compétences non atteintes par lui.

3 - La description du dispositif dont bénéficiera l'enfant pour rattraper ses retards (dispositif à élaborer avec les titulaires, la direction, le CPMS et les parents).

4 - La description des éventuelles aides externes (logopède, etc.).

5 - Les objectifs précis et concrets à atteindre au terme de l'année complémentaire.

6 - La description du dispositif d'accompagnement de l'élève (par quel enseignant sera-t-il épaulé ? pendant combien de temps par semaine ? etc.)

7 - Le document devra signaler aussi comment l'école compte, pendant l'année, évaluer le dispositif engagé pour soutenir l'élève.

8 - Dans le même ordre d'idée, le document devra décrire le processus d'évaluation de l'élève, évaluation à mener à mi-parcours et au terme de l'année complémentaire.

9 - Enfin, le document devra faire l'inventaire de tous les intervenants internes et externes impliqués dans le processus de soutien de l'enfant.

On le voit, c'est lourd. De quoi empêcher les décisions à la légère. ■

PIERRE BOUILLON

TÉMOIGNAGE

« Ma fille est trop jeune »

Le gouvernement de la Communauté française a décidé de rendre le redoublement en maternelle « exceptionnel ». En réalité, des règles existent déjà, aujourd'hui - le redoublement est déjà cadré. Daniel Termont en fait l'expérience. Et l'expérience est amère, pour lui. Sa fille est née en décembre. « Les enfants nés en fin d'année sont toujours très jeunes, par rapport aux autres enfants de leur classe. En 3^e maternelle, on a bien vu qu'elle avait du retard, qu'elle éprouvait

des difficultés, qu'elle n'avait pas la maturité des autres enfants de sa classe. Nous avons souhaité qu'elle refasse sa 3^e maternelle mais l'école nous a découragés de le faire... » Pourquoi ? Il eût fallu justifier cette décision en passant trois tests. « Un test au PMS, un test de QI et un test à l'école. Et ces tests sont tels que ma fille les aurait réussis. Cela ne servait à rien... Toute cette procédure, qui empêche ou freine le redoublement, sert surtout à faire des économies, au détriment du bon développement des enfants en bas âge. Au-

jourd'hui, ma fille est donc en 1^{re} primaire. Sans surprise, on voit qu'elle a des difficultés à suivre. Qu'il y a un gap par rapport aux autres enfants de la classe. Elle n'est pas malheureuse, mais il lui arrive de revenir de l'école en disant : "On a fait tel exercice. Je n'y suis pas arrivée, les autres, oui." Vu le manque de places dans les écoles, on est obligés de la laisser là, dans cette école un peu trop difficile pour elle. Ses retards vont se résorber, avec le temps. Mais là, pour l'instant, pour elle, c'est difficile. »

P.BN